

**Zeitschrift:** Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

**Herausgeber:** Le messager suisse

**Band:** 20 (1974)

**Heft:** 11

**Rubrik:** Affaires fédérales

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# affaires fédérales

## **Un Suisse correspondant aux Etats-Unis de l'eurovision**

M. Jean-Pierre Keinmann, collaborateur du téléjournal de la télévision suisse depuis 1961, a été nommé coordinateur au bureau de l'Union européenne de radiodiffusion à New-York.

Il occupe ce poste depuis le 1<sup>er</sup> septembre 1974. Sa tâche consiste essentiellement à transmettre des reportages sur les événements marquants des Etats-Unis pour l'échange quotidien des actualités de l'eurovision. Avant d'assumer cette tâche pour l'eurovision à New-York, M. Weinmann faisait partie de la rédaction en chef du téléjournal en qualité de secrétaire de rédaction (ats).

## **Quel est le rôle le plus important dans la vie d'une femme ?**

68 % des Suisses et des Suissesses considèrent que le rôle le plus important dans la vie d'une femme est situé dans le cadre de la famille. Eduquer les enfants afin qu'ils deviennent des personnes de grande valeur (28 %), fonder une famille (23 %), offrir un foyer heureux à son époux (17 %), telles ont été les réponses lors d'un sondage d'opinion effectué par isopublic à la demande de « La femme d'aujourd'hui » (Suisse alémanique. « Meyers Modeblatt »). Du 30 avril au 13 mai 1974, 963 personnes représenta-

tives de la Suisse romande et de la Suisse alémanique ont été questionnées.

Selon ce sondage d'opinions les rôles les plus importants de la femme en dehors de la famille sont : d'une manière générale, rendre les gens heureux (8 %), atteindre un but professionnel (2 %), 1 % des personnes interrogées voudrait venir en aide aux pauvres et aux désespérés, soutenir la cause de la femme (1 % également), devenir riche ou atteindre un but politique personnel (1 %). 12 % se sont prononcé pour des rôles très divers, 6 % ne voient pas de devoir particulièrement important et 1 % n'a pas d'opinion.

Isopublic indique, en outre, que l'analyse détaillée montre que l'écart entre les groupes démographiques interrogés est minime dans le résultat final. Hommes et femmes, jeunes et vieux, habitants des villes comme ceux des villages, suisses romands et suisses allemands partagent la même opinion (ats).

## **Suppression des billets du dimanche : les cheminots désapprouvent la direction des C.F.F.**

« Tant le personnel des C.F.F. que la Fédération suisse des cheminots (S.E.V.) désapprouvent la décision prise par les dirigeants des C.F.F. et des entreprises de transport concessionnaires de supprimer les billets du dimanche ».

Alors que dans un précédent numéro, « Le Cheminot », organe de presse officiel de la « S.E.V. », remarquait que cette mesure « était tout à fait inévitable », il critique ouvertement, dans son dernier numéro, l'attitude de la direction : « Cette erreur paraît d'autant plus grave qu'elle ne contribuera certainement pas à augmenter les recettes du trafic voyageurs de nos chemins de fer. Au contraire, le recul du nombre de personnes transportées par les C.F.F. risque d'être de ce fait encore accentué au cours des prochains exercices. Car, contrairement à ce que pensent peut-être certains spécialistes de la direction générale, l'abolition d'un avantage qui était entré dans les mœurs depuis belle lurette, ne passera pas inaperçue. Le personnel doit d'ailleurs déjà répondre aux questions posées de tous côtés à ce propos ».

Après avoir remarqué que de nombreux agents des C.F.F. ont déjà fait part de leur crainte que de telles mesures ne « détruisent l'excellente réputation des chemins de fer », M. Jean Clivaz, rédacteur responsable du « Cheminot », rappelle que le comité directeur de la « S.E.V. » a également désapprouvé cette décision, « d'autant plus qu'elle ne va pas améliorer la situation financière de l'entreprise ». « Quant à la capacité des C.F.F., déclare la « S.E.V. », elle n'est sûrement pas limitée au point de falloir renoncer aux billets du dimanche. Il semble au contraire que ce supplément devrait être bienvenu ».

Remarquant que le personnel n'a pas été consulté au sujet d'une telle décision, M. Clivaz conclut que cette « erreur d'aiguillage de la direction des C.F.F. pourrait revêtir un autre aspect regrettable : celui de renforcer la position des opposants, parmi les agents, au projet de politique d'entreprise en discussion présentement. Un point sur lequel il faudra revenir » (ats).

## **Diminution de l'aide suisse au tiers monde**

32 % des fonds ont été consacrés à des pays d'Asie, comme l'Inde, l'Indonésie et le Népal. 16 % (21 %) ont été attribués à des états d'Amérique Latine — essentiellement le Pérou et la Bolivie — Enfin, 2 % de l'aide suisse au développement ont été versés à des pays d'Europe méridionale. Ce sont au total 104 pays qui ont bénéficié de l'aide suisse en 1973.

Le tiers de ces dons s'est toutefois concentré sur les 6 « points chauds » (Inde, Cameroun, Rwanda, Zaïre, Pérou et Indonésie).

L'année dernière, 1.550 suisses ont collaboré dans des pays du tiers monde à l'aide au développement, tandis que 3.714 étudiants de ces pays se sont vu octroyer par la Confédération des bourses leur permettant de venir compléter leur formation dans notre pays (ats).

L'aide suisse au tiers monde s'est élevée en 1973 à 186 millions de F, ce qui représente une diminution de 18 % par rapport à l'année précédente. Si l'on tient compte de l'inflation, ce recul a été de 24 %.

Ces chiffres, communiqués à l'A.T.S. par l'organisation d'aide au développement « Swissaid », ne concernent cependant ni les investissements privés, ni les crédits remboursables, ou encore des activités à caractère ecclésiastique mais uniquement l'aide à fonds perdus. Cette régression est due exclusivement à la réduction des fonds d'aide humanitaire d'urgence à court terme, qui sont passés de 109 millions à 50,3 millions de F.

La contribution de la Confédération à l'aide humanitaire d'urgence a été réduite de moitié, tombant à 39,2 millions de F et les organisations d'aide privées n'ont versé qu'un tiers de ce qu'elles avaient dépensé en 1972 dans des pays du tiers monde touchés par la détresse.

Les prestations d'aide au développement à long terme ont augmenté de 18 % (ou de 9 % si

l'on tient compte de l'inflation), pour atteindre 136 millions de F bien que la frontière entre l'aide d'urgence à court terme et l'aide au développement, soit difficile à établir, une marge distincte peut être fixée entre l'aide en cas de catastrophes et l'aide au développement. Toutefois, l'augmentation de cette dernière n'a pas suffi à compenser le recul de l'aide en cas de catastrophes. La participation des organisations privées à l'aide au développement s'est élevée à 55,6 millions de F (47,1 millions) et celle de la Confédération à 79,9 millions de F (67,7 millions). La moitié de la somme totale était destinée à des pays d'Afrique, où, à côté des traditionnels « points chauds » tels que le Cameroun, le Rwanda et le Zaïre, d'autres pays, comme ceux du Sahel et l'Ethiopie, ont bénéficié d'un soutien de premier ordre (ats).

## **Les sociétés soupçonnées de subir la loi d'une majorité étrangère ne pourront pas facilement acheter du terrain suisse**

Le Tribunal fédéral a décidé qu'il ne suffira plus qu'une personne morale ou qu'une société de personnes ayant une fortune propre soit formellement dirigée par une majorité de nationalistes suisses afin de pouvoir librement exercer la possibilité de se procurer des bien-fonds situés en Suisse, cela concerne le régime juridique instauré par l'arrêté du Conseil fédéral du 26 juin 1972 (interdisant aux personnes domiciliées à l'étranger de négocier les achats de terrains suisses), mais également le régime émanant de l'arrêté fédéral introduisant l'autorisation préalable des achats de ce genre. Il s'en suit que la majorité doit être organisée en sorte que le soupçon d'une possibilité de manipulations de la vraie majorité, peu repérables de l'extérieur, soit dissipé. Le Tribunal fédéral ne va pas jusqu'à exiger que les personnes morales ou

sociétés apportent la preuve stricte que c'est une volonté suisse qui détermine leur comportement. Néanmoins, en cas de soupçon d'une influence déterminante de provenance étrangère, il incombera à ces personnes ou sociétés d'apporter les éléments nécessaires pour élucider la situation.

Il paraît que la preuve stricte d'une influence déterminante qui soit étrangère est souvent malaisée. Voilà la raison pour laquelle il suffira que les indices étaient le bien-fondé d'un soupçon pour en arriver au refus de l'achat ou du moins à sa soumission à la procédure d'autorisation.

Le Tribunal fédéral en a décidé ainsi, vu que les bases juridiques pour ce genre d'achats sont devenues de plus en plus strictes. En l'espèce, le Tribunal fédéral s'était penché sur le cas d'une société anonyme valaisanne dont les actions étaient simplement libellées au porteur. 52 % des actions étaient en mains suisses. Le reste était contenu dans le portefeuille d'un étranger. La majorité suisse était constituée par un père et son fils. Une unité d'action entre ces deux actionnaires suisses en faveur de l'actionnaire minoritaire n'était donc pas exclue. Le rôle de celui-ci dans le financement des achats prévus était resté peu clair, surtout du fait qu'un crédit offert par une banque suisse n'avait pas été épousé. Le soupçon allant dans le sens que c'était, au fond, l'actionnaire étranger qui manœuvrait derrière un écran suisse subsista donc et engendra cet arrêt strict de la part de la haute Cour fédérale (ats).

## **100.000 hirondelles gagnent le sud par SWISSAIR**

L'action de sauvetage des hirondelles se poursuit. Swissair, avec la collaboration d'Air France et Ibéria, a transporté quelque 90.000 oiseaux sur les lignes à destination de Nice, Marseille, Palma, Madrid et Tunis, indique

un communiqué du service de presse Swissair.

Avant le départ, les oiseaux reçoivent les soins adéquats, ils sont nourris et enregistrés. A destination, les hirondelles sont prises en charge par le personnel de Swissair qui les conduit à la campagne pour les relâcher.

Le nombre d'hirondelles transportées à ce jour, grâce au pont aérien de Swissair au départ de la Suisse, s'élève à un total de 100.000. L'opération sauvetage des hirondelles vers les régions du sud plus clémentes se poursuivra au cours des prochains jours.

### Nouveaux rabais de devises sur les billets d'avion

En raison des différences, dues au change, sur les prix des billets d'avion vendus en Suisse et ceux vendus en France et en Italie, de nombreux billets pour des vols au départ de la Suisse étaient achetés dans les pays voisins. C'est pourquoi, l'Office fédéral de l'air a autorisé SWISSAIR, ainsi que les autres compagnies aériennes travaillant en Suisse, à accorder de nouveaux rabais de devises sur les tarifs iata payés en francs suisses, indique un communiqué de SWISSAIR.

Les prix des billets, payés en francs suisses, pour des vols à destination de l'Amérique du Nord et du Sud, l'Amérique centrale, l'Afrique, le Proche et l'Extrême-Orient sont diminués entre 10 et 16 % depuis le 15 septembre 1974. Ces rabais s'appliquent aux tarifs normaux en première et en classe économique, ainsi qu'aux tarifs excursion 14/21 jours et 22/45 jours sur les lignes de l'Atlantique du Nord.

Cette mesure permet de réduire considérablement les différences existant entre les tarifs en francs suisses et ceux en devises étrangères, indique enfin le communiqué (ats).

### Le Suisse travaille en moyenne 44,2 heures par semaine

Il serait vain de voir dans l'Etat et son administration un ennemi de l'entrepreneur agissant dans le cadre de l'économie, car l'interdépendance de l'Etat et de l'économie est trop grande. C'est ce qu'affirme l'Union centrale des associations patronales suisses, dans son rapport annuel pour 1973.

Dans notre société, l'Etat ne peut exécuter ses tâches sans une économie forte. Inversement, sans un Etat fort, l'économie serait vouée au naufrage. Cela implique un esprit de coopération des deux parties et la définition des tâches qu'il convient d'attribuer en priorité à l'économie ou à l'Etat.

La durée de travail dans l'économie suisse n'a pas subi de modifications sensibles en 1973. A la fin de l'année, la durée moyenne du travail hebdomadaire était de 44,2 heures, soit 0,1 heure de moins qu'à la fin 1972. 19,4 % des travailleurs effectuent encore un horaire de 46 heures ou plus (20,3 % l'année précédente). En revanche, 17 % des travailleurs (15,4 l'année précédente) ont un horaire inférieur à 44 heures. Un horaire de travail de moins de 40 heures est très rare et ne concerne que 3,9 % (3,5) des travailleurs.

Le rapport annuel des associations patronales mentionne par ailleurs l'initiative populaire des organisations progressives (P.O.C.H.), demandant une réduction de la durée légale du travail à 40 heures, initiative que l'union syndicale a refusé de soutenir objectant que le P.O.C.H. ne cherche pas à résoudre un problème réel, mais à « s'affirmer comme parti national » (ats).

### Un demi-litre d'absinthe vendu pour 330 francs

Un demi-litre d'absinthe, vieux de plus de soixante ans, a été vendu chez Sotheby's pour 47 livres, soit environ 330 francs suisses.

L'absinthe est interdite en Europe en raison de sa nocivité depuis la guerre de 1914 mais la bouteille en question, récemment découverte dans les bureaux d'un négociant en vins britannique, avait été fabriquée en Espagne, à Tarragone, avant 1910, pour une maison neuchâteloise (ats/reuter).

### Une première aux P.T.T.

En tant que première femme de Suisse à faire ce métier, Anna Nater a accompli son premier jour de travail dans le service postal ferroviaire des P.T.T. Il s'agit de la première incursion féminine, depuis 117 ans, dans ce service jusqu'ici strictement réservé aux hommes. Le chef de la direction d'arrondissement postal de Zurich, M. Georges Greeser, a profité de cette occasion pour présenter la situation de la Femme dans le service postal. Il a indiqué que les P.T.T. avaient commencé il y a 25 ans à former et à employer systématiquement du personnel féminin. Ce n'est toutefois qu'en 1971 qu'a été donné aux femmes la possibilité de véritablement faire carrière et d'occuper des places de diplômes. C'est dans le service des chèques postaux que l'élément féminin est le plus fortement représenté. L'arrondissement postal de Zurich compte aujourd'hui 4 chefs (de sexe féminin) de bureau. Le pourcentage de personnel féminin aux P.T.T. atteint déjà 20 %. Il reste toutefois un nombre important d'emplois qui ne peuvent être occupés par des femmes, a relevé M. Greeser (ats).

### La Suisse est un important acquéreur de montres à Hong-Kong

L'industrie horlogère de Hong-Kong connaît depuis quinze ans une expansion considérable a révélé l'un des hauts fonctionnaires de la colonie britannique, M. David Wong, au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée au siège de l'association des fabricants de montres. Il a précisé

que plus de 300 entreprises, employant plus de 11.000 ouvriers, se consacraient actuellement à la fabrication horlogère.

En 1960, ces chiffres étaient respectivement de 70 et 2500. « Il est significatif de constater a déclaré M. Wong, que la Suisse, considérée traditionnellement comme le centre mondial de l'horlogerie, est devenue un important acquéreur de montres et pièces détachées fabriquées à Hong-Kong ».

Au cours de ces quinze dernières années, a ajouté M. Wong, les exportations de l'industrie horlogère de Hong-Kong sont passées d'une valeur de 120 millions de dollars HK (72 millions de francs suisses par an en 1960 à une valeur annuelle de un milliard de dollars HK (600 millions de francs) en 1973.

## Fête fédérale des costumes : le folklore suisse n'est pas mort

La fête fédérale des costumes est terminée. Des dizaines de milliers de spectateurs se sont rassemblés dans la vieille ville de Zurich pour assister au cortège composé de 5.000 participants dont les costumes reflétaient toute la diversité du folklore suisse.

Les 25 cantons et demi-cantons suisses présentaient des groupes placés dans l'ordre de leur entrée dans la Confédération. Ainsi Genève ouvrait la marche, suivi de Neuchâtel, du Valais et de Vaud. Des applaudissements particuliers ont accompagné le groupe tessinois et sa musique champêtre, ainsi que les Grisons, avec une course de luges très colorée. Fribourg fit briller ses cors des Alpes devant les tribunes d'honneur, tandis que Berne offrait des oignons de son « Zibelmaerit » au président de la Confédération Ernst Brugger. Conscients de leur rôle dans la

Confédération, les cantons de Suisse centrale ont fait revivre Guillaume Tell et son fils, déambulant au son de nos fameux bourdons. En trois endroits, ce cortège était interrompu par des scènes contrastantes de l'agriculture industrialisée moderne. Chants, jeux, danses et lancers de drapeaux accompagnaient le défilé (ats).

## Attribution du « grand prix suisse de la photographie »

Des prix d'une valeur totale de 73.000 francs ont été attribués aux 12 lauréats du « grand prix suisse de la photographie » créé par l'Union de Banques Suisses. La cérémonie s'est déroulée à Zurich, en présence notamment de l'ancien Conseiller fédéral et président du patronat d'honneur, M. H.-P. Tschudi.

Parmi les lauréats 1974, figurent 10 participants suisses et 2 citoyens de la République fédérale d'Allemagne. L'Union de Banques Suisses a décerné les prix d'encouragement aux photographes suivants :

photographes professionnels :

1. Lukas Strelbel de Maegenwil, lentille d'or, 15.000 francs ;
2. Philipp Giegel de Zurich, lentille d'argent, 10.000 francs ;
3. Hans Zaugg de Langenthal, lentille de bronze, 5.000 francs.

photographes amateurs :

1. Armin Ehrismann de Zurich, graphiste, lentille d'or, 10.000 francs ;
2. Catherine Vuille de Bienna, assistante médicale, lentille d'argent, 5.000 francs ;
3. Rudolf Bieri de Berne, conducteur de locomotive C.F.F., lentille de bronze, 3.000 francs.

jeunes en-dessous de 18 ans :

1. Martina Reiner de Arzberg R.F.A., écolière, lentille d'or 5.000 francs ;

2. Matthias Schmidt de Norderstorf R.F.A., écolier, lentille d'argent, 3.000 francs ;
3. Philippe Brasey de Bâle, écolier, lentille de bronze, 2.000 francs.

ont obtenu chacun une lentille d'or et un prix d'encouragement d'une valeur de 5.000 francs :

Hans Galliker, employé commercial à Rotkreuz pour la meilleure photo illustrant le thème « la vie quotidienne en Suisse » ; Willy Kuster de la Tour-de-Peilz, employé des postes, pour la meilleure photo illustrant le thème « le peuple et l'armée » ; Friedrich Reichardt de Zuchwil, photographe professionnel, pour la meilleure photo illustrant le thème « la jeunesse et la société ». (ats)

Les résultats de ce premier grand prix suisse de la photographie sont rassemblés dans un volume illustré en vente dans les librairies. Commentant les résultats, M. R. Holzach, Directeur Général de l'Union de Banques Suisses a souligné que la participation avait été proportionnelle à la population de toutes les régions d'Allemagne, d'Angleterre, de Hollande, d'Italie, de Norvège, d'Autriche, d'Espagne, de Tchécoslovaquie, de Turquie et des U.S.A.

L'Union de Banques Suisses ouvrira pour la seconde fois au début de l'année prochaine le « grand prix suisse de la photographie » dont le thème sera « typiquement suisse » (ats).

## Pro Senectute : pour une aide ouverte plus importante au profit du troisième âge

Les deux piliers de l'A.V.S. devraient permettre aux rentiers célibataires ou veufs de toucher au minimum 60 % de leurs revenus d'activité professionnelle, a notamment déclaré l'ancien Conseiller fédéral Hans Peter Tschudi, à Weinfelden, au cours

de l'assemblée des délégués de la Fondation suisse pour la vieillesse (PRO SENECTUTE), dont il est président. Plaidant en faveur du développement d'une aide ouverte au profit des personnes âgées, M. Tschudi a souligné que le but de la rente assurant le minimum vital n'a pas encore été atteint par la 8<sup>e</sup> révision de l'A.V.S. Aussi, la Fondation PRO SENECTUTE accueille favorablement la décision des Chambres fédérales d'augmenter dès le 1<sup>er</sup> janvier prochain de 25 % toutes les rentes A.V.S. et de majorer sensiblement le niveau minimum des rentes. Ces hausses correspondent en effet à une nécessité urgente.

Avec la hausse des subventions accordées à la Fondation PRO SENECTUTE qui s'élève à 1,5 millions de francs, et avec le subventionnement de la construction d'hospices pour personnes âgées (décidé par la dernière révision de la loi sur l'A.V.S.), le législateur n'a pas totalement assumé la tâche qui lui incombaît, a encore expliqué l'ancien Conseiller fédéral. « Il serait inapproprié de promouvoir exclusivement les hospices », a-t-il ajouté, « car cela conduirait les personnes âgées à s'y faire accueillir systématiquement et l'A.V.S. ne pourrait supporter cette charge considérable ».

Pour éviter un tel développement, qui serait néfaste pour d'autres raisons ainsi que pour des motifs financiers, M. Tschudi réclame une aide ouverte à la vieillesse (ats).

#### PRO SENECTUTE

Maupas 51 - CH 1000 Lausanne  
Witikonerstrasse 56 - CH - 8000  
ZURICH  
Buchungszentrale - Ferien -  
Gessner Allée 38 - Postfach -  
CH 8021 - ZURICH

#### Centenaire de la place d'armes de Bière

Installée sur l'emplacement d'un ancien camp romain, précédée

## Le Français

3, avenue de l'Opéra  
Tél. OPE. 88-20

Comme par le passé,  
vous y dégusterez  
la bonne fondue suisse  
et les délicieuses croûtes  
au fromage

dès le début du siècle passé par des camps militaires et par une place d'exercices cantonale, ouverte à l'artillerie fédérale en 1874, la place d'armes de Bière, au pied du Jura vaudois, a fêté son 100<sup>e</sup> anniversaire, en présence du Conseiller fédéral Rudolf Gnaegi, des autorités et de la population des dix communes voisines et de nombreux officiers généraux, parmi lesquels le chef de l'instruction et les chefs d'arme de l'artillerie et des troupes mécanisées et légères. Ouverte par le lacher de 800 pigeons voyageurs, la manifestation a été marquée par une grande parade qui réunissait un millier d'hommes et une centaine de véhicules : vieux artilleurs de Genève, porte-drapeaux des régiments de l'époque, artilleurs et fusiliers d'ordonnance, formations aériennes, écoles de recrues d'infanterie motorisée, de troupes blindées et d'artillerie, patrouille suisse d'aviation.

Puis ce fut une démonstration d'efficacité des armes, avec des tirs d'une batterie d'obusiers d'artillerie, d'une section de lance-mines d'infanterie, de deux sections de chars blindés et d'une batterie d'obusiers blindés. La population a pu ensuite visiter une exposition d'armes. Après avoir remercié la population de Bière de sa compréhension pour les inconvénients que peut présenter la proximité d'une place d'artillerie et de blindés, M. Gnaegi, chef du Département militaire fédéral, a souligné l'importance de l'information pour montrer au peuple et à l'armée qu'à notre temps aussi, une défense nationale est non seulement nécessaire, mais possible. A l'avenir également, l'armée restera, sinon le seul, du moins l'un des éléments les plus importants de notre politique nationale de défense.

Des allocutions ont été prononcées aussi par le commandant de la place d'armes, le chef du Département vaudois des affaires militaires et le syndic de Bière (ats).

#### Le système PISA : tous les militaires du pays « mis en fiches »

Tous les soldats du pays seront peut-être bientôt « mis en fiche ». En effet, le Département militaire fédéral, et plus particulièrement son service de l'adjudance, travaille actuellement à l'élaboration d'un fichier unique qui contiendra des données sur toutes les personnes incorporées dans l'armée. Intitulé « PISA » (personnel - informations - system der armée), ce nouveau système aura pour cœur un ordinateur capable d'absorber, de stocker et de présenter l'information.

S'il est sans aucun doute susceptible de rendre de précieux services aussi bien à l'administration militaire qu'aux responsables de la troupe, ce système d'information pourrait soulever certaines craintes : ne représente-t-il pas une ingérence dans la

#### ENTREPRISE GENERALE DE PEINTURE

#### FRANCIS MONA

39, avenue de Seine  
92500 Rueil-Malmaison  
Tél. : 776-13-37

2 bis, rue de l'Oasis  
92800 Puteaux  
Tél. : 776-13-37

## Huiles et Graisses

# **"MOTUL"**

## Automobiles et Industrielles

119, boulevard Félix-Faure  
93300 AUBERVILLIERS

Tél. : 352-29-29

vie privée des personnes fichées ? Les informations stockées ne pourraient-elles pas être utilisées abusivement ? A ces questions, M. Rolf Sprenger, vice-directeur du service de l'adjudance, répond par la négative : « Le système PISA respectera l'intimité de tous les militaires ». La banque centrale des données devra reprendre tous les renseignements qui figurent actuellement dans le contrôle de corps, mais pas davantage. Dans une deuxième phrase, les indications concernant certaines activités spéciales des militaires (connaissance des langues, activités sportives, etc) seront également enregistrées et permettront notamment au D.M.F. de choisir rapidement des spécialistes dans différents secteurs. A la question de savoir qui utilisera ces informations, M. Sprenger répond que les exploitants prévus seront strictement définis. Selon le projet, les services du D.M.F. avec troupes, les directions et départements militaires

**ORFEVRERIE  
WISKEMANN**

## LISTES DE MARIAGE

articles cadeaux  
Conditions spéciales  
pour nos abonnés

13, rue Lafayette  
75009 Paris 874-70-91

cantonaux et, éventuellement, les commandants d'arrondissement auront accès au fichier. Le système « PISA », dont le coût total s'élèvera à quelque 50 millions de francs, devrait donc permettre, selon, M. Sprenger « d'utiliser l'homme qu'il faut ».

D'autre part, l'établissement d'une banque de données devrait décharger les commandants de troupes ainsi que les administrations militaires fédérales et cantonales des travaux administratifs fastidieux ayant trait à la tenue des contrôles. PISA établira par exemple directement les nouvelles feuilles du contrôle de corps des commandants et les nouveaux ordres de marche.

## Guerre des champignons entre Suisses et Francs-Comtois

Après la guerre des escargots, va-t-on assister à celle des champignons entre Suisses et Francs-comtois ?

C'est la question que l'on se pose dans les villages avoisinant les forêts du Doubs et du Jura (celle de Chaux notamment) où chaque dimanche, depuis quelques semaines, des ramasseurs venus de Suisse se répandent en rangs serrés pour s'y livrer à de véritables « razzias » de cryptoquêtes.

« S'ils se contentaient de cueillir de quoi satisfaire leur gourmandise, nous n'y trouverions rien à redire — déclarent les riverains du bois — mais ils en emportent de pleines lessiveuses, et certains les soupçonnent même de revendre le produit de leur cueillette à une firme helvétique de potage en sachets ». Munis de cartes, de boussoles et même parfois de walkies-talkies, les ramasseurs suisses ratisseont la forêt de Chaux, notamment près d'Arc-et-Senans (Doubs). Les chasseurs se plaignent en outre du bruit qu'ils causent dans les bois loués en lots de chasse, lorsqu'ils signalent leur position de groupes en groupes pour ne pas se perdre.

## LA PRECISION DANS LE DECOLLETAGE

S.A. au capital de 245 000 F  
Directeur : E. BIERI

16, rue Orfila - 75020 PARIS  
Tél : MEN 52-07

Pièces détachées sur tours automatiques pour aviation - auto - marine  
- chemins de fer - horlogerie - optique - radio - électronique...

Cette pratique fait fuir cons-tamment le gibier, nuisant ainsi aux chasseurs locaux dont les « tableaux » sont plus dégarnis. Des incidents ont déjà opposé les autochtones à ces touristes d'un nouveau genre, et un dimanche notamment les pneus de plusieurs voitures suisses stationnées dans la forêt, une quinzaine selon la gendarmerie de Mont-sous-Vaudrey (Jura), ont été crevés. Les victimes ont porté plainte, ce qui a accru la colère des contestataires qui menacent d'accentuer les représailles s'il n'est pas mis bon ordre rapidement à ce qu'ils considèrent comme un « pillage ». (ats/afp).

# **GRAND STOCK**

de

## **PETITS ROULEMENTS RADIAUX**

**Alésage : 1<sup>m</sup>/<sub>m</sub> à 10<sup>m</sup>/<sub>m</sub>**



16